INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 1er juin 2015

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2015-116
Il proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 1er juin 2015 et que soient ajoutés les points suivants : Point # 9 : Achat d'une laveuse à pression pour la voirie, Point # 13 : Fermeture du Bureau le 3 juillet 2015 et que soit supprimés les points suivants : Point # 7 : Avis de motion pour règlements de la Sûreté du Québec et Point : 11 : Bibliothèque

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 1er juin 2015
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 4 mai 2015
3. Dépôt et adoption du Rapport financier et du vérificateur pour l'exercice 2014
4. Acceptation et paiement des comptes du mois de mai 2015
5. Résolution : Attestation de conformité des dépenses pour l'Entretien du Réseau Routier Local Reddition de comptes 2014
6. Résolution :
   - a) Octroi du contrat pour l'eau potable à la salle Jules-Romme
   - b) Octroi du contrat pour installation septique à la salle Jules-Romme
7. Avis de motion : Règlements applicables par la Sûreté du Québec
8. Service Incendie : Pompiers et PR :
   - Avis de motion = modification au règlement 69
   - Résolution : Facturation de 3 heures minimum à Sherrington (réciprocité)
9. Voirie :
   - Résolution : Modification à la résolution 2015-103 : dates
   - Résolution : Modification à la résolution 2015-104 : dates
   - Résolution : Asphaltage des petites pièces
   - Résolution : Vente sur SEAO : camion-citerne, camion-charrue, déchiqueteuse et parution dans les journaux locaux
10. Parc Régional :
    Résolution : Achat d'une machine pour barbotine
    Résolution : Implantation d'un projet d'orientering

Formules Municipales - No 5614-...T

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

11. Bibliothèque :
    - Résolution : Paiement à Mme Paul
12. Projet éolien :
13. Divers :
    - Résolution : Demande de dons : Napierville, location de l'aréna
    - Résolution : Demande de dons : Fondation En Vue
    - Résolution : Demande d'autorisation : Tour Charles-Bruneau
14. Correspondance
15. Période de questions

RÉSOLUTION 2015-117
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient adoptés le Rapport financier et le Rapport du vérificateur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2015-118
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le procès-verbal de la session ordinaire du 4 mai 2015.

RÉSOLUTION 2015-119
Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes de mai 2015 de la liste en annexe.

Du chèque 50308 au chèque 50477 inclusivement, le total est: 286 322.21$
Le fonds de roulement est de :..... 550 000,00$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2015 est de : ... 490 000,00$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2015-120

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 177 320$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée à l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventifs des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À LA SALLE JULES-ROMME S'EST FAITE LE 25 MAI 2015 PAR M. DANIEL STRILETSKY DEVANT TÉMOIN : ROBERT DUTEAU, JOCELYNE BLANCHET, STÉPHANIE LEBLANC ET UN REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRENEUR B. FRÉGEAU & FILS INC.

RÉSOLUTION 2015-121
Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que le contrat pour les travaux **de traitement de l'eau potable** à la salle Jules-Romme soit donné à la firme ayant déposé une soumission conforme soit, Nordmec Construction inc., que l'octroi du contrat est conditionnel à la conformité technique et tel que recommandé par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux. Que le montant total est de 65 995.65$, incluant les taxes et que, s'il y a lieu, chaque amendement ou ajout au montant de la soumission devra être justifié par l'ingénieur et l'entrepreneur.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE L'IMPLANTATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES À LA SALLE JULES-ROMME S'EST FAITE LE 25 MAI 2015 PAR M. DANIEL STRILETSKY DEVANT TÉMOIN : ROBERT DUTEAU, JOCELYNE BLANCHET, STÉPHANIE LEBLANC ET REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRENEUR B. FRÉGEAU & FILS INC.

RÉSOLUTION 2015-122
Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que le contrat pour les travaux de **l'implantation des installations septiques** à la salle Jules-Romme soit donné à la firme ayant déposé une soumission conforme soit, B. Frégeau et Fils Inc., que l'octroi du contrat est conditionnel à la conformité technique et tel que recommandé par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux. Que le montant total est de 49 866.65$, incluant les taxes et que, s'il y a lieu, chaque amendement ou ajout au montant de la soumission devra être justifié par l'ingénieur et l'entrepreneur.

LA CONSEILLIÈRE MME JOSYANE LEDOUX DONNE AVIS DE MOTION QU'ELLE PRÉSENTERA À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 69, RÈGLEMENT RÉGISSANT LES FEUX DE SOLS ORGANIQUES.

RÉSOLUTION 2015-123
Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit établie la facturation d'entraide du Service Incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle vis-à-vis le Service d'Incendie de Sherrington afin de refléter la réciprocité tel que ce Service le fait pour le nôtre soit, un minimum de 3 heures par sortie.

RÉSOLUTION 2015-124
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit modifiée la résolution 2015-103 comme suit : Que la date limite de réception des soumissions sera le 6 juillet 2015 et que la livraison du camion sera le 30 octobre 2015.

Formules Municipales - No 5614

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2015-125
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit modifiée la résolution 2015-104 comme suit : Que la date limite de réception des soumissions sera le 6 juillet 2015 et que les travaux d'ajout des équipements de déneigement au camion se feront entre le 1er novembre et le 31 décembre 2015.

RÉSOLUTION 2015-126
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient autorisés les travaux d'asphaltage pour les pièces de rues suivantes pour une quantité approximative de 343 tonnes métriques : ponceau sur Grande-Ligne, coin St-André et Grande-Ligne, rue Barrière, boul. Fortin et ponceau sur montée Glass pour un montant approximatif de 40 618.$ par l'entrepreneur : Pavage DL Inc.

SOUMISSIONNAIRES	PRIX / TONNE MÉTRIQUE
Pavage DL	118.42
Réal Chenail Transport	121.85
Pavage MCM	129.00

RÉSOLUTION 2015-127
Il est proposé par M. Daniel Garceau, M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit fait une vente sur SEAO pour le camion-citerne 1981, le camion-charrue 1998, la déchiqueteuse à branches sans la remorque, et que les items en vente soient annoncés dans les journaux locaux en faisant référence au SEAO.

RÉSOLUTION 2015-128
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat d'une laveuse à pression tel qu'indiquée à la soumission 08614 par Agro Equipements inc. le 11 mai dernier.

RÉSOLUTION 2015-129
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat d'une machine à barbotine pour la Parc régional St-Bernard.

RÉSOLUTION 2015-130
Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle autorise le tour cycliste « Tour CIBC Charles-Bruneau » à passer sur son territoire le 10 juillet 2015.

RÉSOLUTION 2015-131
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que le Bureau municipal soit fermé le 3 juillet prochain en remplacement du mercredi, 1er juillet 2015.

Présentation de la correspondance.

- Ouverture de la période des questions par le président

- N'ayant pas d'intervention, le président clos la période de questions.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Il est proposé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 1er juin 2015.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier

Formules Mu...pales - No 5614-...3T

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session extraordinaire du 22 juin 2015

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert
Absent le conseiller :	M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Ouverture de la session extraordinaire du 22 juin 2015

Lecture et confirmation de l'avis de convocation de la session extraordinaire du lundi 22 juin 2015, signifié aux élus par le directeur général, secrétaire-trésorier à leurs adresses le 16 juin 2015 et dont le sujet à traiter est :

- Mandat à un ingénieur pour la surveillance de chantier du projet du ponceau du rang Saint-André sur le cours d'eau Beaver Meadow suite aux soumissions reçues.

Suite aux discussions, aucune résolution n'a été prise.

Il est proposé par la conseillère Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit levée la session extraordinaire du 22 juin 2015.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier

Formules Municipales - No 5614-...